



HAL
open science

Christophe-Michel Ruffelet. Les “ Annales briochines ”, 1771, Saint-Brieuc : histoire d’une ville et d’un diocèse. Édition par Olivier Charles. (“ Mémoire commune ”). Rennes, Société d’émulation des Côtes-d’Armor-Presses universitaire de Rennes, 2013. (16 x 25), 625 p.

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. Christophe-Michel Ruffelet. Les “ Annales briochines ”, 1771, Saint-Brieuc : histoire d’une ville et d’un diocèse. Édition par Olivier Charles. (“ Mémoire commune ”). Rennes, Société d’émulation des Côtes-d’Armor-Presses universitaire de Rennes, 2013. (16 x 25), 625 p.. *Revue d’histoire de l’Église de France*, 2015, 101 (246), pp.190-192. hal-01886906

HAL Id: hal-01886906

<https://uca.hal.science/hal-01886906>

Submitted on 17 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

entre 1650 et la Révolution. Elle s'accompagne d'une synthèse d'une cinquantaine de pages qui envisage les données relatives aux chanoines, essentiellement sous l'angle démographique. Ils sont environ cinquante en charge en même temps (le chiffre varie en fonction de la concordance ou non entre certaines dignités et une prébende), ce qui en fait un chapitre d'une taille raisonnable. Les points de comparaison sont du reste de plus en plus nombreux pour l'espace français, les études les abordant comme tels croissant depuis la thèse de Philippe Loupès sur les chapitres de Guyenne, soutenue en 1980, et les travaux d'Olivier Charles sur la Bretagne. Même limitée dans ses investigations aux registres de délibérations, l'enquête met en lumière une double histoire. Celle d'abord d'une « cléricisation » et d'une relative « professionnalisation » de ce collège. Le recul de l'âge d'entrée, de 29 à 36 ans environ d'un bout à l'autre de la période, s'accompagne d'un basculement spectaculaire du statut des impétrants : de simples clercs pour moitié au xvii^e siècle, ils sont pratiquement tous déjà prêtres à la fin de la période ; par ailleurs, leur formation universitaire s'améliore considérablement. Le second récit est celui d'une séparation progressive entre le chapitre et l'administration de l'archevêché, les nouveaux prélats apportant avec eux leurs proches et clients. Dans la seconde moitié du xviii^e siècle, sous l'épiscopat de M^{gr} de La Rochefoucauld (de 1759 à la Révolution), ces proches sont fréquemment nommés directement aux archidiaconés ou comme vicaires généraux, cantonnant les chanoines prébendés au chœur. Ce phénomène tend à recouper les singularités des origines géographiques du corpus : la majorité des Rouennais au sein du chapitre n'est pas écrasante, puisque ceux-ci n'en représentent que la moitié environ (et la part des autres diocèses normands diminue nettement). Comme à Paris, mais contrairement à Langres ou Tours (étudiées respectivement par Georges Viard en 1974 et Christophe Maillard en 2007), la ville semble donc loin de contrôler le chapitre.

On regrettera toutefois à cet égard le manque de données financières sur ce que rapportent les prébendes — alors qu'on sait que vers 1760 les revenus nets du chapitre atteignent la somme respectable de 72 000 livres (Philippe LOUPÈS, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1985, p. 150) —, et surtout d'informations solides sur les appartenances sociales de ces individus. Elles auraient peut-être permis de nuancer cette conclusion implicite de défaite des élites urbaines, et de mieux comprendre certains parcours. À côté de classiques carrières météoritiques des évêques, on distingue un massif assez solide de notabilités locales exerçant des fonctions à l'échelle provinciale : des conseillers clercs au parlement de Normandie, des professeurs à l'université de Caen, etc. Il serait donc intéressant de pouvoir saisir les causes, les enjeux et les effets sur le jeu politique local de ce qu'on serait tenté de qualifier de prise en main du chapitre par l'archevêque. L'entrée au chapitre par résignation du précédent titulaire, qui représentait la moitié des accès en début de période, s'effondre ensuite (environ 15 %). S'agit-il d'une forme de clientélisation des élites locales par les prélats successifs ou d'une tentative de les refouler du chapitre ? Par ailleurs, on ignore comment les querelles jansénistes du xviii^e siècle, qui traversent les notices biographiques, interfèrent avec tout cela. Mais ce livre a le grand mérite de fournir une base solide pour envisager un tel travail.

Nicolas LYON-CAEN.

Christophe-Michel RUFFELET. *Les « Annales briochines », 1771, Saint-Brieuc : histoire d'une ville et d'un diocèse*. Édition par Olivier CHARLES. (« Mémoire commune »). Rennes, Société d'émulation des Côtes-d'Armor-Presses universitaire de Rennes, 2013. (16 × 25), 625 p. — Olivier Charles est un spécialiste reconnu du monde

canonial. Dans le cadre de cette édition critique, il a rassemblé une équipe composée d'une quinzaine de chercheurs. Cette collaboration fructueuse a permis une étude exhaustive des thématiques soulevées par Christophe-Michel Ruffelet (1725-1806). Celui-ci est, à l'époque de la parution de son ouvrage, l'un des chanoines du chapitre Saint-Guillaume de Saint-Brieuc. Curiosité d'une carrière atypique, il obtient un canonicat à la cathédrale au mois de juillet 1789, à la veille de la suppression des chapitres... Toutefois, en 1803, compris parmi les membres du clergé concordataire, il est fait chanoine de la cathédrale. Issu de la bourgeoisie, C.-M. Ruffelet est ordonné prêtre en 1749, après des études au sein du collège local. Esprit érudit et curieux, il est un fidèle client du libraire et imprimeur Louis-Jean Prud'homme. C'est par son intermédiaire qu'il se constitue une imposante bibliothèque, constituée de plus de quatre mille volumes. Son inventaire, dressé en 1794, au moment de la Terreur, témoigne des goûts variés de l'ecclésiastique, alors emprisonné. Certes, les fondations en sont religieuses. Pour autant, ces ouvrages reflètent une réelle ouverture sur le monde. Ils soulignent notamment l'intérêt de leur propriétaire pour l'histoire de la Bretagne, tout comme son appétence pour les débats qui agitent cette seconde moitié du xviii^e siècle : nous pensons ici aux développements consacrés à la célèbre « affaire de Bretagne ». Une telle documentation lui permet de s'engager dans la rédaction de ses *Annales briochines*. Celles-ci préfiguraient, selon les mots de l'auteur lui-même, un « ouvrage beaucoup plus considérable », qui ne vit pas le jour. Le livre, composé de deux cent cinquante pages, propose tout d'abord une « description de la géographie et des ressources du diocèse », ainsi qu'une mise au point historique depuis l'Antiquité jusqu'en l'année 1768. Sans surprise, les développements sont d'autant plus copieux qu'ils traitent des événements les plus récents. Ainsi, on compte douze notices consacrées au xvi^e siècle pour vingt-huit au siècle suivant, et les décennies 1700 à 1760 rassemblent trente-huit paragraphes. Les sujets abordés apportent des informations d'une grande richesse pour l'histoire de la province, et particulièrement celle de Saint-Brieuc ». L'historien du fait religieux sera attentif aux mentions concernant l'installation des établissements religieux (capucins en 1615, ursulines en 1624...), la mission du jésuite Jean Le Rigoleuc (1658), ou la fondation du séminaire en 1664. En outre, plusieurs pièces annexes sont adjointes par le chanoine Ruffelet : une « table alphabétique des trèves et paroisses de l'évêché de Saint-Brieuc », ou bien une « liste chronologique des gouverneurs, des sénéchaux, des maires et syndics de la ville de Saint-Brieuc ». La publication renferme ensuite une série d'éclairages sur des thématiques très diverses, à propos de l'« épiscopat de saint Brieuc », de l'« origine de la noblesse et des fiefs », ou encore des statuts du chapitre cathédral.

Cette belle entreprise éditoriale a demandé bien des efforts à l'ensemble des contributeurs. Le résultat est à la hauteur de leur engagement. En effet, l'édition dirigée par O. Charles offre plus qu'une mise à disposition actualisée d'un ouvrage d'érudition. Le travail de recherche est d'une grande ampleur. Il se traduit notamment par plus de mille trois cents notes infrapaginales, qui ne se limitent pas à un simple appareil critique. Elles sont aussi le lieu d'une discussion problématique et historiographique. Les études thématiques confirment que l'analyse des écrits de C.-M. Ruffelet dépasse le cadre de la ville de Saint-Brieuc. Dans leur ensemble, les contributeurs s'interrogent sur une œuvre qui participe, en matière de représentations, à une réflexion plus large concernant l'identité d'un diocèse. Parmi tous les chapitres livrés par ce groupe de chercheurs, nous retiendrons notamment celui qu'O. Charles consacre aux « chanoines historiens » d'Ancien Régime. Il montre combien l'étude de leurs productions est encore à l'état d'ébauche. Ce beau livre s'inscrit dans une série — comme le démontre la publication du *Journal* du chanoine manceau

René-Pierre Nepveu de La Manouillère (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013) ou des *Mémoires* d'un autre chanoine briochin, Hervé-Julien Le Sage (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 ; voir *RHEF*, t. 98 (2012), p. 438-439) — qui invite la communauté scientifique à multiplier ce type d'initiatives.

Stéphane GOMIS.

Époque contemporaine

Frédéric OZANAM. *Philosophie de la mort et autres textes*. Édition présentée et établie par Guillaume CUCHET. Postface de M^{gr} Renauld de Dinechin. Paris, Parole et silence, 2014. (11 × 14), 143 p. — Dès l'introduction, Guillaume Cuchet fait part au lecteur de sa joie d'avoir trouvé cet inédit, jamais étudié jusqu'ici. Il s'agit d'une conférence prononcée devant des étudiants parisiens en 1834, où Frédéric Ozanam donne un témoignage sur son retour à la foi au prix d'une méditation sur la mort. Le futur professeur de Sorbonne explique comment, après l'enseignement chrétien de son enfance, contemplant la société dans laquelle il allait se faire une place, il l'a vue dominée, dit-il, par trois idoles : le plaisir, la richesse et la gloire. Devant la science ayant l'ambition de tout expliquer, réfléchissant à la perspective de la mort, il ne trouve, au terme, que le désespoir. C'est la foi, portée par le peuple des croyants, orientée vers la croix, qui, à ses yeux, peut tout expliquer et prescrire pour l'homme un devoir, celui du sacrifice. À ce beau texte, certainement important pour son auteur, G. Cuchet joint deux lettres d'Ozanam, l'une de 1842, où il dit comment il ressent constamment la présence de sa défunte mère à ses côtés, et l'autre, dix ans plus tard, écrite un an avant sa mort, où il montre le peuple croyant comme une « preuve intérieure » du christianisme. Deux autres textes les accompagnent, écrits peu avant sa mort, son testament spirituel et la « prière de Pise ». G. Cuchet propose encore deux éléments de comparaison, le récit de la « nuit critique » du philosophe Théodore Jouffroy et celui de la « nuit lumineuse » d'Alphonse Gratry, où ce dernier retrouve aussi la foi à partir d'une méditation sur la mort. Pour contextualiser ces écrits, G. Cuchet nous donne une étude sur « Ozanam et la mort », qui souligne — ce qui est utile au lecteur d'aujourd'hui — la distance culturelle qui nous sépare des contemporains d'Ozanam quant à l'approche de la mort, du fait, alors, de l'omniprésence de celle-ci dans toutes les générations. C'est avec justesse, je crois, qu'il conclut que, bien qu'Ozanam partage une certaine mentalité romantique en face de la mort, qui le conduit à exprimer plus librement la douleur ressentie au décès de ses proches, il demeure assez traditionnel dans sa piété, notamment en face de la perspective du purgatoire.

Suggérons deux compléments possibles. Il aurait pu paraître pertinent de relier le texte d'Ozanam aux épidémies de choléra qui ont ravagé Paris au début des années 1830 et qui ont suscité la diffusion de la « médaille miraculeuse », et peut-être de faire un lien avec Lamennais. Quand, après avoir pris conscience de la pluralité des religions et avoir contemplé la croix, Ozanam valorise le discours de foi du « genre humain » et qu'il conclut : « Il faut soit que je m'exile de la famille universelle, soit que je croie » (p. 36), ne retrouvons-nous pas l'apologétique mennaisienne, qui place le critère de certitude dans le discours de l'humanité, repris et porté désormais par l'Église ?

Daniel MOULINET.